Envoyé en préfecture le 29/07/2022
Reçu en préfecture le 29/07/2022
Affiché le 29/07/2022
ID : 083-218300036-20220726-DCM2022_057-DE

Commune d'AMPUS

Délibération N° 2022-057

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 26 JUILLET 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six juillet, à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire.
Présents : Mmes, MM. Raymond BORIO, Aude ABIME, Roland NARDELLI, Nadine MARION, Julie LUCCIONI, Virginie MICHEL, Carmen FERNAGUT, Christian CHILLI et Fabien MICHEL.
Excusés : Alain POILPRÉ représenté par Aude ABIME
Michel MANISCALCO représenté par Roland NARDELLI
Absente : Claire CANDELA

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Aude ABIME.

Nombre de membres en exercice : 13 Nombre de membres présents : 10 Nombre de Suffrages exprimés : 12
Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

DM N°1 BUDGET DE LA COMMUNE EXERCICE 2022

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de modifier le Budget principal de la Commune pour l'exercice 2022 de la façon suivante :

Section d'Investissement		
Article/Chapitre	**Désignation**	**Vote**
021/021	Virement de la section de fonctionnement	66 661.00 €
10222/10	FCTVA	-30 000.00 €
1641/16	Emprunts en Euros	50 000.00 €
Total Recettes Investissement		**86 661.00 €**
2116/21	Cimetières	-10 000.00 €
2128/21	Autres agencements et aménagement de terrains	-381 320.59 €
21311/21	Constructions Hôtel de ville	-5 000.00 €
21316/21	Equipements de cimetière	8 650.00 €
21318/21	Constructions Autres bâtiments publics	1 254.00 €
2138/21	Autres constructions	62 952.36 €
2151/21	Réseaux de voirie	3 000.00 €
21534/21	Réseau d'électrification	729.95 €
21578/21	Autre matériel et outillage de voirie	449.75 €
2181/21	Installations générales agencements divers	405 502.73 €
2183/21	Matériel de bureau et informatique	442.80 €
Total Dépenses Investissement		**86 661.00 €**

Envoyé en préfecture le 29/07/2022
Reçu en préfecture le 29/07/2022
Affiché le 29/07/2022
ID : 083-218300036-20220726-DCM2022_057-DE

Section de Fonctionnement		
Article/Chapitre	**Désignation**	**Vote**
6459/013	Remboursements sur charges	1 000.00 €
7022/70	Coupes de bois	50.00 €
70311/70	Concessions dans les cimetières	1 460.00 €
70323/70	Redevances occupation du domaine public communal	21.00 €
70878/70	Remboursements par autres redevables	1 000.00 €
7318/73	Autres impôts locaux	206.00 €
73223/73	FPIC Fonds national de péréquation	12 267.00 €
74127/74	Dotation nationale de péréquation	940.00 €
74718/74	Autres participations	238.50 €
752/75	Revenus des immeubles	5 000.00 €
775/77	Produits des cessions d'immobilisation	45 500.00 €
7788/77	Produits exceptionnels divers	1 500.00 €
Total Recettes Fonctionnement		**69 182.50 €**
023/023	Virement à la section d'investissement	66 661.00 €
6228/011	Divers	-10 690.50 €
6411/012	Personnel titulaire	7 000.00 €
6413/012	Personnel non titulaire	3 000.00 €
64168/012	Autres emplois d'insertion	-1 000.00 €
6454/012	Cotisations Assedic	500.00 €
6455/012	Cotisations assurances personnel	-478.00 €
6456/012	Cotisations FNC	-136.00 €
6488/012	Autres charges	-174.00 €
658822/65	Aides	500.00 €
6718/67	Autres charges exceptionnelles	4 000.00 €
Total Dépenses Fonctionnement		**69 182.50 €**

Le CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE les modifications du budget principal de la Commune exercice 2022 telles que présentées ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire : Hugues MARTIN

MAIRIE AMPUS (VAR)